



Un guide d'introduction à la collecte de données d'impact du Fonds de finance sociale pour les intermédiaires de finance sociale

Mis à jour le 11 novembre 2025

À propos du Fonds de finance sociale

Le Fonds de finance sociale (FFS) est une initiative du gouvernement du Canada conçue pour débloquer de nouvelles sources de financement afin d'aider les organismes à vocation sociale (OVS) – tels que les organismes à but non lucratif, les organismes de bienfaisance, les entreprises sociales et les coopératives – à accroître leur impact.

Grâce au FFS, le gouvernement investit dans des grossistes, qui investissent ensuite dans des intermédiaires de finance sociale (IFS). Les IFS, à leur tour, fournissent un financement et un soutien aux OVS qui créent des changements sociaux, culturels et environnementaux positifs dans leurs communautés.

L'objectif du FFS n'est pas seulement d'accroître l'accès au capital, mais aussi de renforcer les pratiques de mesure de l'impact dans l'écosystème de la finance sociale au Canada. En améliorant la manière dont les données d'impact sont recueillies et partagées, le FFS aide tout le monde – des OVS aux investisseurs et aux décideurs – à mieux comprendre ce qui fonctionne et où s'améliorer.

Qui est l'Approche commune de la mesure de l'impact?

L'Approche commune de la mesure de l'impact collabore avec le gouvernement du Canada pour rendre la mesure d'impact dans le cadre du FFS plus simple, plus flexible et plus utile pour tous les participants – grossistes, IFS et OVS.

Au cours des dix premières années du FFS, l'Approche commune soutient tous les acteurs impliqués dans l'utilisation de la Norme commune des données d'impact (Norme des données) – une structure partagée qui facilite la mesure, la gestion et le partage des données d'impact.

Notre approche est centrée sur les besoins des OVS et reconnaît les ISF comme des partenaires clés pour les soutenir. Cela signifie :

- Réduire le dédoublement et le fardeau de la reddition de comptes pour les entités émettrices.
- Respecter la diversité des missions et des contextes des organisations.
- Renforcer la qualité, la comparabilité et l'utilité des données d'impact à travers les portefeuilles.

En adoptant la norme des données, les ISF contribuent à créer un écosystème plus solide et mieux coordonné où les données circulent efficacement des OVS aux grossistes et, en fin de compte, au gouvernement du Canada.

Qu'est-ce que la Norme commune des données d'impact?

La Norme commune des données d'impact est une manière partagée et structurée de représenter les renseignements sur l'impact. Cela permet aux organisations, peu importe le cadre ou le logiciel qu'elles utilisent, de décrire leurs résultats et leurs indicateurs dans un format cohérent.



En termes simples, la Norme des données agit comme une langue commune pour les données d'impact, rendant possible l'échange de renseignements facilement entre les OVS, les ISF, les grossistes et le gouvernement du Canada.

Cela ne change pas la façon dont les organisations axées sur l'impact mesurent ou gèrent l'impact, et cela ne remplace pas leurs cadres, indicateurs ou logiciels existants. Pour l'utiliser, les organisations travaillent simplement dans un outil aligné avec la norme des données, comme une feuille de calcul, une plateforme ou un logiciel, qui peut exporter vos données dans le bon format.

Les avantages de la norme des données pour les ISF comprennent...

- **Collecte des données plus facile auprès des entités émettrices :** Les ISF passeront moins de temps à recueillir des données auprès de leurs entités émettrices. La norme des données aidera les ISF à éviter le désordre d'aligner les tableaux des entités émettrices avec les leurs.

- **Reddition de comptes plus facile aux grossistes :** Les SFI passeront moins de temps en reddition de comptes à leurs grossistes. La norme des données permettra aux OVS de transmettre des données à vocation sociale à leur grossiste avec une simple exportation de fichier.
- **Flexibilité :** Les ISF auront la flexibilité d'utiliser leur propre cadre de résultats et leurs indicateurs. La norme des données a été conçue pour être adaptable à chaque contexte spécifique (cultures, régions, secteurs, etc.) et pour fonctionner avec des normes déjà établies.
- **Interopérabilité avec d'autres normes :** La norme des données aidera les ISF à utiliser et à relier les normes de reddition de comptes de pointe telles que les Normes d'Impact, les objectifs de développement durable (ODD), IRIS+, GRI, les normes ISO, entre autres.
- **Interopérabilité avec les systèmes existants :** La norme des données peut être intégrée dans les services logiciels que les ISF utilisent déjà, tels que les systèmes de rendement financier. Cela évitera la duplication des efforts et améliorera la capacité d'analyse des données.
- **Meilleure analyse et prise de décision :** La norme des données facilite l'analyse et l'agrégation des données provenant de leurs entités émettrices pour les ISF. La norme des données peut faciliter l'identification des motifs et des corrélations entre les données d'impact, ce qui conduit à des décisions d'investissement et à une planification stratégique plus éclairées pour leur fonds.

Les avantages de la norme des données pour vos OVS sont présentés [ici](#)!

Quelles données seront recueillies pour le FFS et quand?

Si vous recevez un financement du FFS, on vous demandera de présenter des données d'impact annuelles à votre ou vos grossistes.

Chaque investisseur aura des exigences de reddition de comptes spécifiques. Votre investisseur est votre meilleure source d'information sur ce que vous devez déclarer à votre investisseur. Veuillez noter que les attentes en matière de reddition de comptes peuvent différer pour les investissements réalisés au Québec, où des considérations provinciales spécifiques s'appliquent. Dans ces cas, les organismes bailleurs de fonds fourniront des conseils adaptés directement à leurs entités émettrices.

La liste ci-dessous résume les principaux renseignements que les ISF recueilleront auprès de leurs OVS, ainsi que la fréquence de reddition de comptes. Dans cette FAQ du Fonds de

finance sociale, « [Collecte de données et reddition de comptes pour le FFS](#) », vous pouvez trouver des explications plus détaillées sur ces champs de données.

Pour de plus amples renseignements sur la façon de recueillir et de gérer ces données, consultez le [diagramme de flux de données : des OVS aux ISF aux grossistes](#).

1. À propos de l'organisation

Vous recueillerez et conserverez les renseignements de base sur chaque OVS, tels que :

- Nom et adresse
- Type d'organisation (p. ex. à but non lucratif, à but lucratif, coopérative, organisme de bienfaisance enregistré)
- Secteurs desservis
- Localités desservies
- Provinces et territoires desservis
- Populations principales desservies

Ces renseignements sont recueillis une seule fois et ne sont mis à jour qu'en cas de changement.

2. À propos de leur impact

Chaque année, vous recueillerez des données sur l'impact de vos entités émettrices, notamment :

- Les résultats ou les objectifs auxquels leur travail contribue
- Les thèmes ou les ODD liés à leurs activités
- Les indicateurs qu'ils utilisent pour mesurer les progrès (p. ex. *nombre de personnes formées, tonnes de déchets détournées, familles logées*), ainsi que leurs résultats les plus récents.

3. À propos de l'équité et du leadership

Tous les quatre ans, vous recueillerez auprès de chaque OVS :

- La composition de votre équipe de direction et de votre conseil d'administration (p. ex. la représentation en matière de genre et de diversité)

- Les résultats d'une auto-évaluation des investissements sous l'angle de l'équité sociale (IOES), qui vous aide à réfléchir à la manière dont l'équité et l'inclusion sont intégrées dans votre organisation.

4. Renseignements financiers

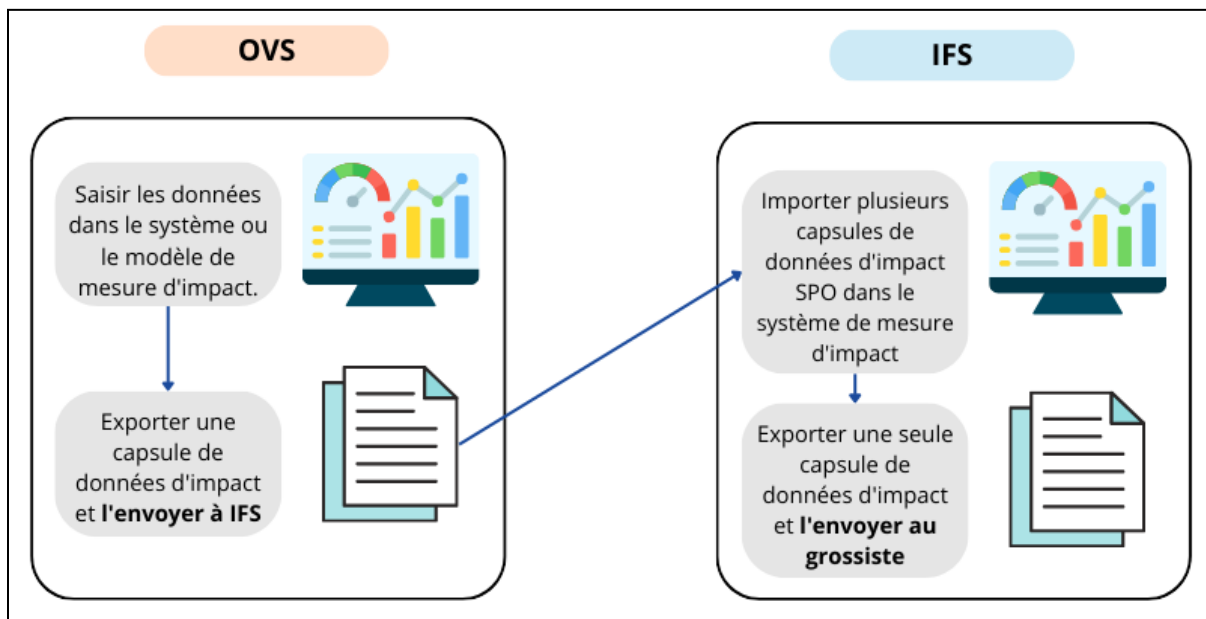
Votre grossiste recueillera également certains renseignements financiers (tels que les revenus, les dépenses ou les sources de financement) dans le cadre du processus de reddition de comptes du FFS. Ces renseignements financiers sont déclarés séparément de vos données d'impact, en utilisant différents formulaires ou processus. Votre investisseur vous guidera sur ce qu'il faut fournir et comment le soumettre.

Comment les données sont-elles déclarées?

Les participants au FFS (grossistes, IFS et OVS) utilisent des outils alignés avec la norme des données pour recueillir et partager les données.

- Les OVS exportent une [capsule de données d'impact](#) (un fichier structuré aligné avec la norme de données) à partir de leur outil conforme à la norme de données et l'envoient à leur ou leurs IFS.
- Les IFS compilent plusieurs capsules de données d'impact des OVS en un seul fichier et l'envoient à leurs grossistes.

Ce système en cascade signifie que chaque OVS ne remplit qu'un seul rapport qui remonte la hiérarchie, ce qui réduit la charge de travail liée à la reddition de comptes dans l'ensemble de l'écosystème.



Nous recommandons vivement à chaque IFS et OVS d'utiliser leur outil préféré aligné avec la norme de données afin de s'assurer que chaque organisation dispose d'un système de mesure de l'impact qui lui convient le mieux, plutôt que d'utiliser simplement celui utilisé par leur organisme bailleur de fonds. Au fil du temps, à mesure que les pratiques de mesure de l'impact évoluent et que les rapports destinés au FFS deviennent plus complexes, les logiciels constitueront la meilleure option pour la reddition de comptes.

Les voies d'adoption de la norme des données émergentes et établies

Chaque IFS part d'un endroit différent pour adopter la Norme commune des données d'impact. Certaines IFS disposent déjà de systèmes de données structurées, tandis que d'autres s'appuient sur des tableurs ou des processus manuels. Pour faciliter l'adoption, l'Approche commune segmente les ISF en l'une des deux voies :

Le **chemin émergent** a été conçu pour les ISF qui...

- Ont des outils ou des systèmes de mesure d'impact existants minimaux ou inexistants.
- Recueillent des données, stockées de manière ad hoc (dans plusieurs feuilles de calcul ou sources).
- Sont ouverts au changement et intéressés par une pratique de « mesure d'impact » plus robuste.

Le **chemin établi** a été conçu pour les ISF qui...

- Ont un cadre de mesure d'impact aligné avec leur stratégie.
- Recueillent régulièrement des données et les stocker dans un système numérique central.
- Cherchent à faire une reddition de comptes d'une manière qui s'intègre à leurs pratiques et processus existants.

Votre parcours détermine simplement le type de soutien que vous recevrez et les étapes que vous suivrez pour être entièrement aligné avec la norme des données. Ce n'est pas une évaluation de la qualité de vos pratiques de mesure de l'impact – c'est un moyen de s'assurer que le soutien correspond à vos systèmes et besoins actuels.

Les soutiens et les ressources disponibles pour soutenir l'adoption de la norme des données

Soutien à l'adoption de la norme des données pour les ISF

L'Approche commune offre un soutien personnalisé pour aider les ISF à adopter et à mettre en œuvre la Norme commune des données d'impact. Parce que chaque SFI commence à un endroit différent, le type de soutien que vous recevez dépend de votre position sur le chemin émergent ou établi :

Chemin	Soutiens offerts par l'Approche commune
<i>Émergent</i>	Soutenir la sélection et l'adoption d'un outil aligné sur la norme des données (plus de 16 options) et le soutien à la mise en œuvre précoce.
<i>Établi</i>	Soutenir l'alignement de vos systèmes ou plateformes existants à la norme des données, y compris l'évaluation des systèmes et les connexions avec des partenaires techniques si nécessaire.

Les IFS ont également accès à une [liste de vérification de mise en œuvre](#), qui décrit les étapes clés pour s'aligner sur la norme des données. Le calendrier de cette liste de vérification évoluera en fonction de l'année où le SFI terminera son alignement et se préparera à la reddition de comptes. La version actuelle de ceci.

Pour commencer votre parcours d'adoption, [réservez une réunion](#) avec l'équipe du FFS à l'Approche commune. Dans cette séance, nous vous aiderons à comprendre votre parcours, à examiner vos systèmes actuels et à identifier les étapes nécessaires pour être entièrement aligné avec la norme des données.

[OPTIONAL] Regrouper les données de l'OVS pour une analyse détaillée au niveau du portefeuille

Une fois que vous avez recueilli des capsules de données d'impact auprès des OVS et que vous les avez importées dans l'outil de votre choix, vous voudrez peut-être agréger (ou « regrouper ») les données pour générer des aperçus au niveau du portefeuille. C'est ici que [Le cadre flexible](#) – la norme complémentaire développée par l'Approche commune – entre en jeu.

Le cadre flexible aide les ISF à regrouper des indicateurs dissemblables en thèmes significatifs, en utilisant des approches telles que les ODD, les thèmes IRIS+ ou des thèmes personnalisés qui reflètent la stratégie de votre fonds.

Parce que la norme des données structure toutes les données des OVS de la même manière, il devient possible de comparer des indicateurs qui utilisent différentes unités, méthodes ou terminologie et de les organiser en un récit cohérent de portefeuille.

L'Approche commune offre jusqu'à **26 heures de soutien la première année** pour aider les ISF à appliquer le cadre flexible et à réaliser une analyse au niveau du portefeuille. Au cours des années suivantes, **5 heures de soutien** seront disponibles.

En savoir plus :

- Enregistrement : [« Aggregating portfolio indicators using a flexible framework. »](#)
- Histoire d'utilisateur : [Using Airtable as an investor](#). (Sous-titres en français disponibles)
- Histoire d'utilisateur : [Grouping diverse metrics as an investor](#). (Sous-titres en français disponibles)

Soutien de mesure de l'impact gratuit pour les ISF

En plus du soutien lié à la norme de données, les FSI ont accès à une formation gratuite en mesure de l'impact, offerte par les partenaires du FFS.

- **Impact Frontiers** offre :
 - Une [ressource en ligne autonome sur les fondamentaux de mesure de l'impact](#) pour les ISF afin de comprendre les concepts clés nécessaires pour mesurer et gérer leur impact et se préparer à la diligence raisonnable en matière de mesure de l'impact des grossistes dans le FFS.
 - Une [mesure de l'impact pour le programme de cohorte du Fonds de finance sociale](#) pour aider les FSI à développer les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires pour appliquer la mesure de l'impact efficacement au sein de leur organisation.
- **Kore Global** soutient les ISF dans l'application de la [taxonomie IOES \(investissement sous l'angle de l'équité sociale\)](#), renforçant les pratiques liées à l'équité et au genre dans l'ensemble de leurs portefeuilles.

Les IFS peuvent accéder à ces soutiens en matière de mesure de l'impact à tout moment de leur processus d'adoption.

Soutien aux OVS

La première étape pour tout OVS est de compléter les [questions de guide](#). Ce court diagnostic aide les OVS à comprendre s'ils se trouvent sur la voie d'adoption émergente ou établie et les dirige vers des outils et des soutiens spécifiques au contexte.

Support à l'adoption de la norme des données pour les OVS

Ces outils soutiennent les OVS dans la préparation et l'exportation de leurs données d'impact :

- **Les OVS émergents** peuvent utiliser le [Modèle de reddition de comptes du FFS](#) (un outil Excel aligné avec la norme de données) et le [Convertisseur de données d'impact](#) pour exporter une capsule de données d'impact.
- **Les OVS établis** peuvent utiliser leurs systèmes existants. L'Approche commune les aide à évaluer leur configuration actuelle et les met en relation avec des partenaires techniques si un soutien est nécessaire pour permettre une exportation alignée avec la norme de données.

Renforcement des capacités en mesure de l'impact pour les OVS

En plus des outils d'adoption de la norme des données, les OVS ont accès à un soutien de mesure de l'impact gratuit lorsqu'ils complètent les questions de guide.

- **LIFT Impact Partners** offre des programmes basés sur des cohortes qui aident les OVS à renforcer leur modèle d'impact, à établir des processus de collecte de données et à améliorer les pratiques d'analyse et de reddition de comptes. Une fois que les OVS auront complété les questions du guide, ils pourront s'inscrire à une prochaine cohorte LIFT.

Si vous cherchez un moyen facile d'expliquer les questions de guide et les ressources disponibles à vos OVS, envisagez de leur envoyer ce texte :

*En recevant un investissement de notre part, vous avez reçu un investissement du Fonds de finance sociale (FFS). Cela signifie que vous êtes admissible à un **soutien gratuit** de la part des partenaires du programme du FFS – Approche commune, LIFT Impact Partners et Kore Global – pour améliorer votre mesure de l'impact, faire progresser vos pratiques d'équité sociale et adopter la Norme commune des données d'impact, qui est requise pour la reddition de comptes*

du FFS.

Pour accéder à ce soutien, **veuillez compléter les [questions de guide](#) dès que possible**. En répondant aux questions, vous recevrez :

- une image claire de votre stade actuel de mesure de l'impact;
- des recommandations personnalisées pour les programmes de cohorte, le coaching et les outils qui répondent à vos besoins.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez également consulter le [Guide d'introduction à la reddition de comptes des données du FFS pour les OVS](#).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Maya (gestionnaire de compte pour le Fonds de finance sociale chez Approche commune) à maya.gandhi@commonapproach.org!

Communiquer les attentes en matière de reddition de comptes avec les OVS

Les ISF jouent un rôle important en aidant les OVS à comprendre leurs obligations de reddition de comptes au titre du FFS. Pour s'assurer que les OVS sont au courant de leurs exigences en matière de reddition de comptes SFF, l'Approche commune a créé un [Guide d'introduction à la reddition de comptes sur l'impact des données du FFS pour les OVS](#).

L'Approche commune a également élaboré un [Guide pour les accords écrits avec les entreprises de portefeuille](#) afin de garantir que ces renseignements soient communiqués de manière claire et cohérente. Cette ressource décrit les éléments que les ISF peuvent choisir d'inclure dans les accords ou les documents d'intégration, tels que les exigences de norme des données, les délais de reddition de comptes et les renseignements sur l'impact attendu, afin que les OVS comprennent ce qui est exigé d'eux dès le départ. Nous vous recommandons de consulter ce guide lors de la mise à jour de vos feuilles de conditions, lettres annexes ou documents d'intégration pour les OVS.

De plus, l'équipe du FFS à l'Approche commune est toujours disponible pour rencontrer les OVS afin de les aider à naviguer dans le processus d'adoption de la norme des données. Les OVS peuvent [réserver une réunion](#) avec nous directement, ou les ISF peuvent planifier du temps pour que l'Approche commune rencontre leurs OVS lors d'une réunion de portefeuille régulièrement prévue.

L'Approche commune est là pour aider!

En tant que partenaire clé du Fonds de finance sociale, votre rôle dans la collecte, la gestion et le partage des données d'impact est essentiel pour renforcer l'écosystème de finance sociale du Canada. Au cours des dix premières années du FFS, l'Approche commune sera disponible pour vous soutenir.

Si vous avez des questions à n'importe quelle étape – que vous choisissiez un outil aligné, planifiez l'alignement du système, consolidez les données du portefeuille ou aidiez vos OVS à adopter la norme des données – nous vous encourageons à nous contacter. Notre équipe est ici pour rendre le processus plus clair, plus léger et plus efficace pour vous et vos entités émettrices.

Ensemble, nous pouvons élaborer une approche flexible, centrée sur l'OVS, et significative pour la mesure d'impact à travers le FFS.

 **Communiquez avec nous :** socialfinancefund@commonapproach.org

 **Réservez une réunion avec nous :** <https://calendar.app.google/PvD4tCsz821x23c28>

 **En savoir plus :**

<https://caim-staging.frb.io/fr/communaute/projets/le-fonds-de-finance-sociale/>